

ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 DECEMBRE 2023

OBJET : 9

RAPPORTEUR : MME DELEVALLEE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE. BUDGET PRINCIPAL : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant l'adoption du budget primitif 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 28 novembre 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS
Mme DROBINOHA. M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M.DOBREMETZ Adjoints au Maire ;
M.BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M.DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIENARD ; M.BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ; M.FLAMEIN ; M.TRANOY
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M.DERASSE ; M.MAURICE ; Mme BURLET. M.; LEROUGE ;
Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M.PHILIPPE qui a donné procuration à M.MAURICE
Mme BERTHELOOT qui a donné procuration à M.FLAMEIN
M.MOAMMIN qui a donné procuration à M. VILLAIN P.A
M.LAURENT qui a donné procuration à Mme WIART
M.SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à M. VAILLANT
Mme BRIQUET qui a donné procuration à M.TRANOY
M.SIMPERE qui a donné procuration à M.DOBREMETZ
Mme CHARPENET
Mme DEMONTFAUCON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal, a accepté le principe d'engager, de mandater et de liquider les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent.

Il convient maintenant, pour chaque exercice budgétaire de l'année N+1, de fixer les montants d'affectations des dépenses.

Considérant les crédits ouverts au budget principal 2024, il est proposé de fixer les dépenses d'investissements concernées suivantes :

Chapitres	Budget 2023	25% des dépenses
20	456 935.10 €	114 000 €
21	3 620 781.08 €	905 000 €
23	14 780 575.84 €	3 695 000 €

Le montant désormais défini, il vous est proposé d'affecter une partie de ces sommes avec la répartition suivante :

Chapitres	Montant	Compte	Opération
20	114 000 €	2031	231000 - Études Divers projets
21	150 000 €	2184	232000 - Mobilier services / Écoles
21	300 000 €	2188	233000 - Matériel CTM / Sports
21	455 000 €	2183	234000 - Matériel informatique
23	1 000 000 €	2313	235000 - Aménagement Place Leroy
23	1 000 000 €	2313	236000 - Vestiaires Liberté
23	1 695 000 €	2315	237000 - Voiries communales

Les dépenses liées au chapitre 16 remboursement d'emprunts n'étant pas concernés; la Ville pourra, si elle souhaite, renégocier des emprunts avant le vote du budget primitif 2024.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses inscrites dans les tableaux ci-dessus.

Publié le : 16 Janvier 2024 à 09:22

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT

Pour Le Maire
Mme Marie-Anne DELEVALLEE
Maire-Adjointe Déléguée aux Finances